

RPI Relevant-
Sandrans

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 07/11/2019**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : J. CORDEIRO			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeurs des écoles du RPI :			
L. LEAL	X		
L. CALAMARTE	X		
Président : L. CALAMARTE			
Maires :			
Mme CURNILLON (RELEVANT)	X		
M. OLLAGNIER (SANDRANS)	X		
Conseillers municipaux :			
Mme BRASSART (RELEVANT)		X	
Mme MALLET (RELEVANT)		X	
Mme VERCHERAT (RELEVANT)	X		
Mme THOMASSON (SANDRANS)	X		
M. BAUMANN (SANDRANS)	X		
M. JOSSERMOZ (SANDRANS)	X		
M. PIOT (SANDRANS)	X		
ENSEIGNANTES DE L'ECOLE			
C. FANGET	X		
I. VEYRAND	X		
D.D.E.N.			
M. FARGEOT	X		
M. RENOUD-GRAPPIN		X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
SANDRANS : M. LAPLANCHE	X		/
M. TRINDADE	X		/
RELEVANT : Mme ZADJEL	X		/
M. WALTER	X		/
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : Mme CURTET		X	
M. ANSOUD		X	
Médecin scolaire : Dr MARDUEL		X	
Médecin de PMI : Dr BLONDEL		X	
ATSEM : Mme BIDARD		X	
Mme DA COSTA		X	
AVS : Mme MURO		X	
Mme ELMZOURI		X	
Représentante périscolaire : Mme ROUMAZEILLES		X	

Procès-verbal établi le 07/11/2019

Le président,
L. CALAMARTE (directeur de l'école de SANDRANS)
Signature

Le secrétaire,
L. LEAL (directrice de l'école de RELEVANT)
Signature

Heure de début : 20h00

Laurent CALAMARTE remercie les personnes présentes.

I – Réunion des deux Conseils d'Ecole

L'article D411-3 du code de l'éducation impose que chaque école ait son propre conseil d'école, mais permet, si chaque conseil est d'accord, de n'en former qu'un seul après un vote. A l'unanimité, chaque membre de chaque conseil a voté la réunion des deux conseils d'école en un seul. Ce vote devra encore être validé par Mme la Directrice Académique.

II – Rentrée 2019

Depuis le 1^{er} septembre 2019, M. CORDEIRO est notre nouvel inspecteur de l'éducation nationale à la circonscription de la Dombes.

Effectifs et répartitions pour la rentrée de septembre :

Ecole de Sandrans

Niveau	2019/2020
PS	10
MS	9
Total de classe	19
GS	11
CP	11
Total de classe	22
Effectif total	41

Ecole de Relevant

Niveau	2019/2020
CE 1	13
CE 2	11
Total de classe	24
CM 1	8
CM 2	13
Total de classe	21
Effectif total	45

Le RPI fonctionne sur 4 classes et compte actuellement 86 élèves.

L. CALAMARTE est déchargé une fois par mois par Mme SMADI.

L. LEAL est complétée les mardis par Mme PELISSIER en raison de son temps partiel et déchargée pour la direction une fois par mois par Mme Anne DELA-PORTE.

Comme en fin d'année scolaire précédente :

- Mme BIDARD intervient, à plein temps, dans la classe de PS-MS ;
- Mme DA COSTA, intervient les matins, dans la classe de GS-CP.

II- Règlement scolaire

Suite à la loi du 29 juillet 2019 pour l'école de la confiance, la scolarité est désormais obligatoire dès la Petite Section de Maternelle. Ainsi, les élèves sont scolarisés toute la journée. Une demande d'aménagement adressée à M. CORDEIRO, Inspecteur de l'Education Nationale à la circonscription de la Dombes, est possible sur les après-midis jusqu'au 1er janvier 2020.

Comme l'an dernier, la Charte de la laïcité à l'Ecole est annexée au règlement intérieur.

Le règlement scolaire est adopté, à l'unanimité, par les membres du conseil d'école.

IV – Avenants aux Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Depuis la rentrée 2018, les APC sont spécifiquement dédiées à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et de la lecture. Organisées sous forme d'ateliers, les séances d'APC, menées par les enseignants, se déroulent :

- à Sandrans : les lundis, jeudis, vendredis de 16h15 à 16h45
- à Relevant : les mardis et les jeudis de 16h05 à 17h00

V – Actions éducatives

- Le prêt de livres fonctionne de la GS au CM2.
- A Relevant, le « bibliobus » vient deux fois dans l'année.
- Les journées inter écoles sont importantes en ce qui concerne notre objectif éducatif car elles offrent l'occasion d'entraide entre grands et petits, le respect de l'autre dû à la différence d'âge entre les enfants.
 - Une première à Sandrans autour d'une journée de Noël aura lieu le 20 décembre.
 - Une deuxième fin juin 2019 à Relevant afin de permettre aux futurs élèves qui iront en CE1 de faire connaissance avec leur future enseignante et de se familiariser avec les locaux. Cela permettra aussi de répéter ensemble les chants communs aux deux écoles en prévision de la fête de fin d'année.
- **Education**

Les écoles ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » le vendredi 27 septembre après-midi. Cette opération consiste à ramasser les déchets se trouvant dans les abords du village afin de sensibiliser les élèves au respect de l'environnement. Par ailleurs, une intervenante de la communauté de communes est intervenue dans les classes de l'école de Relevant pour expliquer le recyclage aux élèves.

Comme chaque année, la Communauté de Communes finance pour chaque école un intervenant extérieur. A Sandrans, les élèves bénéficient d'un intervenant musique, Gilles Basquin, à raison de 30 minutes pour les PS-MS et de 45 minutes par semaine pour les classes de GS-CP. A Relevant, durant le premier semestre, les CM bénéficient de l'intervention de Chloé RIMBOUD en musique, à raison de 45 minutes par semaine. Les CE bénéficient quant à eux de l'intervention d'Alexis MAFFRE, intervenant EPS. Lors du second semestre, les interventions seront inversées.

Conseil école/collège : L. LEAL participera au prochain conseil école/collège le mardi 19 novembre. Il vise à mener des actions favorisant le rapprochement entre CM2 et 6ème. Normalement, un projet en sciences sera mené : les élèves de CM auront l'occasion de participer à une "classe" de sciences.

Le projet natation est en bonne voie. Ce projet sera financé par les mairies, le Sou des Ecoles et la Communauté de Communes. Il s'agit d'une séquence de 10 séances qui se déroulerait les lundis, du 30 mars au 29 juin 2019, de 13h45 à 14h25. Cependant, pour des raisons de sécurité, ce projet requiert impérativement la présence d'accompagnateurs agréés. Les agréments se dérouleront le jeudi 12 décembre et le jeudi 26 mars de 13h30 à 16h30.

- **Sorties scolaires**

Le mardi 14 février matin, les élèves de Sandrans iront également au théâtre voir « Kidibrak ». Les enseignants remercient le Sou des Ecoles qui finance ces sorties.

De plus, une classe de neige devrait avoir lieu pour les deux classes de l'école de Relevant du 10 au 14 février à Lélex.

VI – Sécurité

Les Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) sont des documents qui présentent toutes les garanties d'opérationnalité, en cas de risque majeur (origine météorologique ou chimique) ou en cas d'attentat-intrusion. Chaque école a un référent de gendarmerie. Ils ont été actualisés en début d'année scolaire.

Les signaux sont les suivants :

- corne de brume pour le risque majeur ;
- sifflet pour l'attentat-intrusion.

Trois exercices sont prévus durant l'année scolaire. Le premier exercice a eu lieu le lundi 14 octobre : le matin à Sandrans et l'après-midi à Relevant. Un compte-rendu a été adressé aux forces de l'ordre suite à cet exercice qui s'est bien déroulé. A Sandrans, un nouveau PPMS, en concertation avec la gendarmerie de Châtillon-sur-Chalaronne, sera rédigé lors de l'emménagement dans la nouvelle école.

Trois simulations incendie sont réalisées durant l'année ; la première a eu lieu en début d'année scolaire : le 17 septembre à Sandrans et le 30 septembre à Relevant. A Sandrans, compte-tenu de la proximité de la cantine scolaire et de l'âge des élèves, il nous paraît indispensable que les règles soient les mêmes sur le temps scolaire ou sur le temps de la pause méridienne. Ainsi, le prochain exercice sera réalisé pendant le temps de cantine.

VII – Comptes-rendus financiers des coopératives scolaires

L. LEAL et L. CALAMARTE présentent les comptes-rendus de l'année scolaire 2018-2019.

Pour Sandrans, le bilan de l'année 2018-2019 dégage un bénéfice de 122,91 €.

Pour Relevant, le bilan de l'année 2018-2019 dégage un excédent de 214.92 €.

Nous tenons une fois de plus à remercier les parents, les associations et les mairies pour leurs aides financières, matérielles et humaines.

VIII – Bilan des demandes précédentes et nouvelles demandes

A Relevant : nous remercions la mairie pour la construction de toilette adulte de l'école et pour la subvention de 130 euros que nous avons reçue en début d'année scolaire. Nous demandons le financement d'une nouvelle photocopieuse. La photocopieuse actuelle ne fonctionne plus malgré les nombreuses venues de la personne en charge de sa maintenance. Par ailleurs, des subventions ont été demandées aux mairies et au Sou des écoles afin de financer une classe de découverte. A ce jour, le Sou des écoles et la mairie de Sandrans ont approuvé ce projet.

A Sandrans, la construction de la nouvelle école est en cours. Les élèves devraient pouvoir intégrer ces nouveaux locaux après les vacances d'avril.

IX – Questions diverses

Quelle est la date limite de dépôt de chèque pour la classe de découverte ?

Un message a été transmis au moyen du cahier de liaison aux parents de l'école de Relevant le vendredi 12 novembre. Le chèque est demandé pour la fin du mois de novembre pour un encaissement en décembre.

Une information a été faite à propos du « projet jeunes » à Sandrans, qui regroupe des jeunes volontaires du village de la classe de CM1 jusqu'à la classe de seconde.

Le projet a été initié en octobre 2018 dont l'objectif est de faire découvrir la citoyenneté à partir de projets communs.

Le bilan des réalisations est le suivant :

- rénovation de l'abribus ;
- mise en place d'une bibliothèque collaborative dans cet abribus ;
- installation d'une table de ping-pong ;
- mise en place d'un hot spot (borne wifi à la mairie).

Toute personne souhaitant de plus amples informations peut se renseigner en mairie.

Le projet est disponible sur Instagram « projet.jeunes.sandrans ».

Heure de fin : 21h20